

**Instruction de pose mFLOR Loose Lay 50-07**

**MISE EN ŒUVRE ET SUPPORTS**

La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3.

La température du support doit être >= 15°C

Il conviendra de procéder préalablement à une reconnaissance du support afin de déterminer si des travaux de préparation sont nécessaires. Eventuellement, une autre technique de pose que celle envisagée sera alors mise en œuvre. Les points de contrôle (humidité, microfissures, fissures, porosité, planéité) sont décrits dans le DTU 53.2 au paragraphe 6.1.4. Les valeurs de référence indiquées doivent être respectées et en particulier l’écart maximal sous la règle de 2 mètres (5mm maximum).

Les défauts et les problèmes suivants se produisent souvent avec les sous-planchers :

- Sol extrêmement irrégulier

- Fissures

- Résistance inadéquate à la pression

- Surface trop poreuse

- Présence de joints de dilatation dans le sous-plancher Dans ce cas, il pourra être nécessaire d'utiliser des couvre-joints spéciaux (profilés) et de fixer le revêtement de sol sur ces derniers.

- Salissures importantes causées par des résidus d’huile, de cire, de vernis, de colle, de peinture, etc.

- Différences de hauteur indésirables entre le sous-plancher et le seuil des autres pièces

- Conditions de température et d’humidité de la ou les pièces où le sol doit être posé non conformes aux normes applicables

- En cas de chauffage par le sol, consultez le mode d’emploi pour la mise en service du chauffage et vérifiez que les consignes ont bien été suivies depuis son installation. Si la température du sous-plancher est anormale, cela pourrait avoir de graves conséquences.

- Le sous-plancher peut être autoporteur ou non et être insuffisamment ou non ventilé.

- Sous-plancher non autoporteur à la même hauteur ou plus bas que la surface du sol

- Sous-plancher non autoporteur plus bas que la surface du sol et dans des eaux souterraines

- Sous-plancher autoporteur, mais insuffisamment ou non ventilé

Si vous avez un de ces cas, n’hésitez pas à nous questionner.

Composition du Taux d’humidité admissible pour poser du mFLOR LOOSE LAY Valeurs mesurées avec l'appareil CM :

Sable / ciment : < 2,5 % (égal à 75 % d'humidité relative)

Anhydrite : 0,3 % à 0,5 %

Magnésite : < 0,3 %

Bitume froid : < 2 %

**Supports béton (ciment):**

Le béton doit être sec, lisse, sans poussières, sans solvants, peintures, cires, graisses, huiles, goudrons et toutes autres matières non compatibles. Les trous, fissures, joints de dilatation, etc... doivent être comblés avec les produits appropriés (type Bostik Eponal 342) au risque de voir les irrégularités du support apparentes sur le revêtement. Un sol en béton neuf doit être parfaitement sec et sain: bien que les dalles loose lay mFLOR soient insensibles à l’eau, un excès d’humidité peut être générateur de moisissures et de champignons.

**Support carrelage:**

Il est recommandé de procéder au comblement des joints ou de faire un ragréage si ceux-ci sont trop prononcés. Si les joints font moins de 5mm de large, une pose sans comblement des joints peut être possible. N’hésitez pas à nous questionner dans ce cas.

**Autres supports:**

Le produit peut être posé sur la plupart des sols durs à condition qu’ils soient lisses.

Il n’est pas toujours recommandé de poser le produit sur un ancien revêtement résilient (PVC); nous consulter le cas échéant.

La pose sur un ancien sol textile est à proscrire.

**Sols chauffants:**

Le produit est compatible avec les sols chauffants basse températures (28°C maximum).

Il est nécessaire de couper le système 48 H avant la préparation du support et de ne pas le remettre en route avant un délai au moins équivalent.

**STOCKAGE ET ACCLIMATATION DU PRODUIT:**

Le revêtement de sol mFLOR Loose Lay 50-07 doit être entreposé à plat et à l’abri de l’humidité au minimum

48H avant la pose dans le local auquel il est destiné pour une acclimatation à la température ambiante.

Conditions de pose

- Température ambiante de 18°C minimum

- Température du sous-plancher de 15°C minimum

- Humidité relative de 70% maximum

- Température minimum de 18°C dans la ou les pièces concernées, ainsi que pour le revêtement de sol et l'apprêt

- Lors de la mesure du taux d'humidité, vérifiez si l'épaisseur du sol est uniforme. Les couches plus épaisses nécessitent un temps de séchage plus long.

- Veillez à ce que les conditions de séchage soient optimales.

**INSTALLATION DU PRODUIT:**

Attention: il convient d’examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d’éviter tout désordre visuel. En cas de défauts d’aspect, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas commencer la pose sans notre accord. Dans le cas d’un support lisse et glissant, d’une surface > 30 m2 et /ou d’une zone à fort trafic, il est recommandé d’utiliser un produit de fixation (Type Bostik Adesitech ou Cegecol Cege 100 DPA): bien respecter les prescriptions du fournisseur et en particulier le temps de gommage qui est fonction de la température, de l’hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle. Il est également recommandé de laisser un joint de dilatation de 3 à 5mm.

Une fois le sol posé, passez fermement un rouleau deux fois sur toute la surface pour assurer un bon contact avec le sous-plancher.

Dans le cas d’une pose sous véranda ou dans toute autre pièce directement exposée aux rayons du soleil, le collage du revêtement devient nécessaire avec une colle appropriée (Type : Bostik Power Elastik).

La pose se fait contre les murs, à joints vifs, bords à bords et sans joints de dilatation dans ce cas.

**Principe de pose des dalles:**

Les dalles peuvent être posées en sens contrarié (disposition habituelle) ou en les disposants dans le même sens. Cette dernière disposition élimine les effets d’aspects (mat/brillant) mais accentue la visibilité des joints. Pour nos grandes dalles 91.44cm par 91.44cm il est recommandé de poser en monolithique en faisant faire un quart de tour à chaque dalle par rapport à la précédente.

Une fois qu’une disposition est choisie, il faut en revanche s’y tenir.

Les axes de départ étant tracés (à partir du milieu de chaque mur), poser la 1ère rangée de dalles suivant l’axe perpendiculaire à la porte. Les dalles suivantes viennent s’appuyer sur la 1ère rangée.

**Principe de pose des lames:**

-Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l’accès principal du local;

-Mettre en place la première lame puis progresser suivant l’axe tracé;

-La 1ère lame de la deuxième rangée doit être décalée d’un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d’obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les 2 rangs étant moins esthétique.

**DECOUPES:**

-Utiliser un cutter avec une lame droite;

- A l’aide d’une règle métallique ou d’une autre dalle/lame, procéder à une 1ère incision du côté du décor. La 1ere incision doit passer à travers la couche d’usure et le film décoratif;

- Plier les 2 parties de la dalle/lame le long de cette première découpe à 90°;

- Procéder à une 2ème incision à travers l’envers PVC compact.

**MISE EN SERVICE:**

Mise en service dès le lendemain de l’installation dans le cas d’une pose sans colle.

Dans le cas où un fixateur a été employé, trafic pédestre normal, 24 H après la pose. Mise en place du mobilier 48 H après.

Dans le cas d’un sol chauffant, la remise en chauffe s’effectue progressivement après la mise en place du revêtement.

**ENTRETIEN:**

Après la pose, il est indispensable de procéder à un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis de nettoyer le revêtement avec un détergent neutre (de type Dr.Schutz PU Cleaner par exemple). Selon la surface, une machine de nettoyage (pad «lanc») ou un balai à franges seront utilisés.

L’entretien régulier est réalisé de la même manière.

Bien respecter les préconisations de dilution du fabricant du produit de nettoyage selon l’usage voulu (décapage/entretien régulier) et la méthode utilisée (manuelle/mécanique).

Dans le cas d’un encrassement profond, des produits de restauration devront être mis en œuvre (de type Dr.

Schutz Nettoyant Intensif R.ou ECOLAB Magic MAxx par exemple).

Attention, certains produits sont à proscrire du fait de la protection de surface:

Produits javellisés purs, Produits à base de pin des landes, Produits à base de savon, Produits à base de solvants puissants (tels que acétone), Produits vitrificateurs et vernis.

**CONSEILS:**

Comme tout revêtement de sol souple, le produit mFLOR Loose Lay 50-07 doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd. L’utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2.

Dans le cas d’utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l’extérieur, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes.